

\*\*\*\*\*

**Motion C (adoptée)**

*Décision CF- 11-103*

**POUR UNE SOCIETE REELLEMENT DEMOCRATIQUE  
DE LIBERTE DE RASSEMBLEMENT, D'EXPRESSION,  
ET DE PENSEE**

*Porteurs : Anne EON (Pays-de-la-Loire) , Baptiste SIMON (Bretagne)*

**Exposé des motifs**

Puisque, en tant que parti politique majeur en France, nous avons besoin d'ancrer nos ambitions dans celles de la population, de la société civile, des professionnels... Nous ne tolérons pas les brutalités policières perpétrées contre, dernièrement, les marcheurs(ses) indigné(e)s venu(e)s de Barcelone, Madrid et Toulouse à Paris et à Bruxelles pour construire l'Europe des Peuples contre celle de la finance qu'on nous impose.

Puisque nous sommes profondément Européens, nous encourageons ces initiatives et ne supportons pas ces réponses répressives, où qu'elles s'expriment (Paris, Bruxelles ou ailleurs).

Puisque le projet de société que nous avons l'ambition de porter ne se construit pas sans héritage, sans acteur du quotidien, nous réaffirmons que l'Europe et ses États membres a besoin de mouvements comme celui des indignés, des lanceurs d'alerte, des faucheurs d'OGM, etc.

Les médias sont au cœur des démocraties et nous constatons qu'ils sont bien en difficulté pour couvrir les événements récents en les passant sous silence, quand bien même les actualités politiques et économiques ne semblent pas leur poser les mêmes problèmes. Nous ferons alors notre maximum pour relayer ces initiatives, pour les faire vivre, et pour les traduire en engagements politiques forts.

Après le soutien récent de EELV aux citoyens et citoyennes démocrates du Maghreb, Machrek, Moyen-Orient, il est nécessaire de regarder ici en Europe et en Occident pour sortir des ornières démocratiques et économiques dans lesquelles nous nous sommes installés depuis longtemps.

**C'est pourquoi Europe Écologie-Les Verts s'engage :**

- **À faire de son programme pour 2012 la plateforme du renouveau par l'écoute, l'échange, le lien en phase avec les citoyens, en particulier quant aux problématiques financières et économiques afin de susciter éventuellement un débat populaire.**
- **À faire respecter la Charte Européenne à propos de la liberté de réunion dans les espaces publics à des vues de construction et d'expression politiques collectives**
- **À ouvrir un chantier prioritaire pour une presse réellement indépendante, en particulier au niveau des médias publics (Radio France, France Télévision). Cela devra passer par une réforme en profondeur des modes de désignation des directeurs de pôles.**

**Pour : Unanimité moins une abstention**